Fiche de données de sécurité
XSORB® Outdoor All-Purpose Absorbent

Date de révision de la FDS: 01/01/2024

1. Identification de la substance / mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identification du produit

Nom du produit	XSORB® Outdoor All-Purpose Absorbent
Alternate Names	Dioxine de silicium amorphe, Silicate d'alumine de potassium de compositions diverses.

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé	Voir la fiche de données techniques.
Méthode d'utilisation	Voir la fiche de données techniques

1.3. Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	Impact Absorbents, Inc 5255 Traffic Way Atascadero, CA 93422. É-U
Appel en cas d'urgence	
Service à la clientèle : Impact Absorbents, Inc	805-466-4709

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non applicable aux catégories GHS

2.2. Éléments d'étiquetage

En utilisant les données de toxicité énumérées aux sections 11 et 12, le produit est étiqueté comme suit.

Non applicable aux catégories GHS

[Prévention]:

Aucun énoncé de prévention du GHS

[Réaction]:

Aucun énoncé de réaction du GHS

[Entreposage]:

Aucun énoncé d'entreposage du GHS

[Élimination]:

Aucun énoncé d'élimination du GHS

3. Composition / information sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens des réglementations nationales et fédérales sur les substances dangereuses en vigueur.

Composant / Désignation chimique	Poids %	Classifications SHG	Notes
Perlite de dioxine de silicium amorphe **Numéro CAS: 0093763-70-3**	**75 - 100**	**Non classifié**	**[1][2]**

1] Substance classée comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement.
2] Substance ayant une limite d'exposition au travail.
3] Substance PBT ou substance vPvB.
*Le texte intégral des phrases figure à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Général En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ne rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente.

Inhalation Si une personne sensible à la poussière inerte tousse, l'amener dans un endroit exempt de poussière.

Contact avec les yeux Si des particules de poussière se logent dans les yeux, utiliser une solution standard pour les yeux ou de l'eau et laisser les yeux s'éclaircir.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané reconnu.

Ingestion En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin. Restez au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés

Aperçu général Inhalation : Congestion et irritation de la gorge, des voies nasales et des voies respiratoires supérieures. Les personnes sensibles à la poussière inerte peuvent tousser lorsqu'elles sont exposées à une forte concentration de matière en suspension dans l'air.
Yeux : Irritation et inflammation temporaires.
Organes cibles : Poumons
Principales voies d'entrée (exposition) : Inhalation
Conditions médicales aggravées par l'exposition : Maladies préexistantes des voies respiratoires supérieures et des poumons telles que, mais sans s'y limiter, la bronchite, l'emphysème et l'asthme.
L'inhalation de grandes quantités de toute poussière nuisible pendant de longues périodes peut surcharger le mécanisme de clairance pulmonaire et rendre les poumons plus vulnérables aux maladies respiratoires.
Voir la section 2 pour plus de détails.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1. Moyen d’extinction

Utilisez le moyen d’extinction approprié pour l’espace environnant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition dangereuse : Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former un gaz tétra fluorure de silicium toxique.

5.3. Conseils aux pompiers
Sans objet si le produit n'est pas utilisé. S'il est utilisé pour recueillir des liquides inflammables, consulter la fiche signalétique du liquide inflammable.

GMU No. ----

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mettre l'équipement de protection individuelle approprié. (voir section 8).

6.2. Précautions environnementales

Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver abondamment avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédures de confinement :
Balayer avec un balai. Si le produit est sec et poussiéreux, ajouter de l'eau pour supprimer la poussière. Si un déversement d'eau se produit, écumer ou retenir la matière de l'eau.
Procédures de nettoyage :
Les déchets ne sont pas dangereux au sens de la *Resource Conservation and Recovery Act* (RCRA ; 40 CFR 261). Respecter les réglementations nationales et locales en vigueur pour l'élimination de ces produits. En cas d'utilisation pour la collecte de matières liquides, éliminer conformément à la fiche signalétique du liquide collecté.

7. Manutention et entreposage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Maintenir un bon entretien ménager. Enlever le matériau après l'absorption. Refermer le contenant après usage pour éviter l'évaporation de l'agent mouillant

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Manipuler les contenants avec soin pour éviter les dommages et les déversements.

Substances incompatibles : Acide fluorhydrique

L'entreposage en entrepôt doit être conforme au mode d'emploi de l'emballage, s'il y a lieu. Le matériel doit être gardé au sec et protégé des intempéries.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Données non disponibles.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

		Exposition	
CAS No.	**Ingrédients**	**Source**	**Valeur**

0093763-70-3	Perlite de dioxine de silicium amorphe	OSHA	15 mg/m³ poussière totale, 5 mg/m³ poussière respirable
		ACGIH	10 mg/m³ poussière totale, 3 mg/m³ poussière respirable
		NIOSH	15 mg/m³ poussière totale, 5 mg/m³ poussière respirable
		Fournisseur	Aucune limite établie

Les limites d'exposition aux poussières nuisibles sont: OSHA PEL: 15 mg/m3 (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m3.

Cancérogénicité

CAS No.	Ingrédients	Source	Valeur
0093763-70-3	Perlite de Dioxine de silicium amorphe	OSHA	Identifié cancérigène: Non
		NTP	Connu: Non; Suspecté: Non
		IARC	Groupe 1: Non; groupe 2a: Non; groupe 2b: Non; groupe 3: Non; groupe 4: Non

8.2. Contrôle de l'exposition

Respiratoire Même si classé comme poussière nuisible et traitée avec un agent mouillant anti-poussière, nous recommandons l'utilisation d'un respirateur anti-poussière approuvé NIOSH lorsque des concentrations excessives de poussière sont présentes dans l'air.

Yeux Lunettes de sécurité habituellement non nécessaire.

Peau Non applicable

Contrôles techniques Prévoir une ventilation adéquate. Dans la mesure du possible, cela devrait être réalisé par l'utilisation d'une ventilation par aspiration locale et d'une bonne extraction générale. Si celles-ci ne sont pas suffisantes pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs en dessous des limites d'exposition professionnelle, il faut porter un appareil respiratoire approprié.

Autres méthodes de travail Adoptez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver à fond avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Agrégat blanc ou chamois ou particules solides de poudre blanche
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	6.5 – 7.5, as 10% boueux dans de l'eau distillée
Point de fusion / point de congélation	2400 F
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	S.O
Point d'éclair	S.O

Taux d'évaporation (Éther = 1)	S.O
Inflammabilité (solide, gazeux)	Non applicable
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité / d'explosibilité	**Limite inférieure d'inflammabilité/d'explosibilité:** S.O **Limite supérieure d'inflammabilité/d'explosibilité:** S.O
Tension de vapeur (Pa)	S.O
Densité de vapeur	S.O
Densité relative	Neutre = 2.28
Solubilité	Négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau (LogP)	Non mesuré
Température d'auto inflammation	S.O
Température de décomposition	S.O
Viscosité (cSt)	S.O
COV %	S.O

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations pertinentes.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le contact avec l'acide fluorhydrique produit un gaz toxique, le tétrafluorure de silicium.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Données non disponibles

10.4. Conditions à éviter

Données non disponibles

10.5. Matières incompatibles

Acide fluorhydrique

10.6. Produits de décomposition dangereux

Réagit avec l'acide fluorhydrique pour former un gaz tétra fluorure de silicium toxique.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus

Ingrédient	Orale LD50, mg/kg	Cutanée LD50, mg/kg	Inhalation Vapeur LD50, mg/L/4hr	Inhalation Poussière / bruine LD50, mg/L/4hr	Inhalation Gaz LD50, ppm
Perlite de Dioxine de silicium amorphe Numéro CAS: 0093763-70-3	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles	Données non disponibles

Note : Lorsqu'on ne dispose d'aucune donnée sur la LD50 propre à la voie d'administration d'une toxine aigüe, on a utilisé l'estimation ponctuelle de la toxicité aigüe convertie dans le calcul de l'ETA (estimation de la toxicité aigüe) du produit.

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aigüe (orale)	---	Non applicable
Toxicité aigüe (cutanée)	---	Non applicable
Toxicité aigüe (inhalation)	---	Non applicable
Irritation / corrosion	---	Non applicable
Irritation / dommages sérieux aux yeux	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique	---	Non applicable
Toxicité pour certains organes cibles — exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Voir la section 3 pour les données spécifiques aux produits chimiques.

Toxicité aquatique

Ingrédients	96 h LC50 poisson, mg/l	48 h EC50 crustacé, mg/l	ErC50 algue, mg/l
Perlite de dioxine de silicium amorphe Numéro CAS: 0093763-70-3	Non disponible	Non disponible	Non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Données non disponibles pour le mélange

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Données non disponibles

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Données non disponibles.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination du produit

Respecter toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales lors de l'élimination de cette substance..

14. Informations relatives au transport

	DOT (Transport terrestre)	IMO / IMDG (Transport maritime)	ICAO/IATA
14.1. Numéro UN	Non applicable	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Dénomination d'expédition UN	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe de danger	**DOT Classe de danger:** Non applicable	**IMDG:** Not Applicable **Sous- Classe :** Non applicable	**Classe aérienne :** Non applicable
14.4. Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable

14.5. Dangers environnementaux

IMDG Pollueur marin: Non

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

Pas d'informations

15. Informations relatives à la réglementation

Aperçu de la réglementation	Les données réglementaires de l'article 15 ne se veulent pas exhaustives ; seuls certains règlements sont représentés.
***Toxic Substance Control Act* (TSCA)**	Tous les composants de ce matériel sont soit listés, soit exemptés de l'inscription sur l'inventaire TSCA.
WHMIS Classification	Non réglementé

É.-U. EPA Tier II dangers

Inflammable: Non
Relâchement soudain de la pression: Non
Réactif: Non
Immédiat (Aigu): Non
Différé (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Agents chimiques et FAQ :
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

EPCRA 302 extrêmement dangereux:
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Agents chimiques toxiques:
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 - cancérigènes (>0.0%):

Silice cristalline- Quartz

Proposition 65 – Toxines pour le développement (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 – Toxines pour l'appareil reproducteur féminin (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines pour l'appareil reproducteur masculin (>0.0%):
À notre connaissance, il n'y a pas de produits chimiques à des niveaux qui doivent faire l'objet d'un rapport en vertu de cette loi.

N.J. RTK Substances (>1%):

Perlite de dioxine de silicium amorphe

Penn RTK Substances (>1%):

Perlite de dioxine de silicium amorphe

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans le présent document sont basées sur des données considérées comme correctes. Toutefois, aucune garantie ou garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est donnée à l'égard de l'information contenue dans le présent document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toute responsabilité pour tout effet nocif qui pourrait être causé par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, réglementations et commandes applicables en matière de santé et de sécurité.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est : non applicable

Il s'agit de la première version dans le format GHS FDS. Les listes de changements par rapport aux versions précédentes dans d'autres formats ne sont pas applicables.

L'information contenue dans le présent document est présentée de bonne foi et jugée exacte à la date d'entrée en vigueur indiquée. Toutefois, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Il incombe à l'acheteur de s'assurer que ses activités sont conformes aux lois fédérales, étatiques ou provinciales et locales.

Fin du document